

Exposition économique et commerciale sino-africaine
Réactions du Tchad et du Madagascar

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 30 JUIN 2023

1374

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

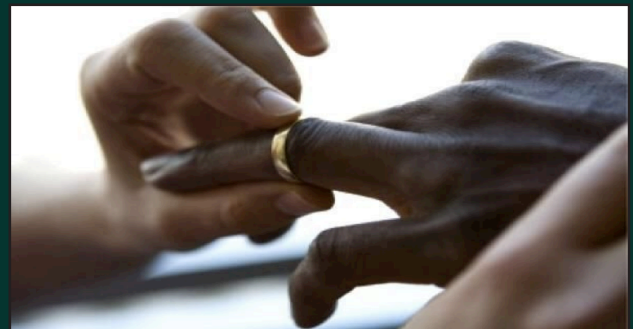


Afrique noire francophone

La guerre pour la « recolonisation »,
enfin officiellement déclarée



CAN U23 : L'Égypte revient après sa victoire
sur le Mali à dix



DIVORCE AU MALI : Quand la sacralité de l'union
perd tout son sens



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

29 Juin
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



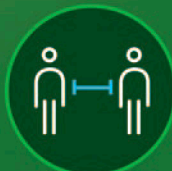
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

26

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.17



P.22



P.25



/ Une /



Afrique noire francophone
La guerre pour la « recolonisation », enfin officiellement déclarée

P.4

/ Breves /



Mali fête de Tabaski : Le président de la transition a prié au palais de Koulouba P.17
Mali : Au moins 13 civils tués par de présumés jihadistes dans le nord (élus locaux) P.17
Direction Nationale des Eaux et Forêts : Un colonel s'accroche à un poste malgré son remplacement P.18
Selon LAVROV : Wagner va continuer ses opérations au Mali et en Centrafrique P.18
Au sahel : Le trafic de drogue prospère grâce aux groupes armés P.19

/ Actualité /



34ème régiment du génie militaire : P.21
Remise de matériels sanitaires aux FAMA
Mines : Assimi s'attaque à un gros morceau P.22

/ Politique /



Malick Diaw à la clôture de la session d'avril du CNT : " La réussite du référendum a démontré la capacité de la transition à organiser les futures élections " P.25
Résultats provisoires du referendum du 18 juin : Taux de participation 39,40%, oui 97% P.26

/ Culture & Société /



DIVORCE AU MALI : P.28
Quand la sacralité de l'union perd tout son sens

/ International /



Exposition économique et commerciale sino-africaine : P.31
Réactions du Tchad et du Madagascar
Exposition économique et commerciale sino-africaine : Convergence des opportunités P.32

/ Sport /



CAN U23 : P.34
L'Égypte revient après sa victoire sur le Mali à dix.

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Afrique noire francophone

La guerre pour la « recolonisation », enfin officiellement déclarée

C'était un secret de polichinelle. En Afrique noire francophone, on savait qu'on n'était pas vraiment indépendant. Nous n'avons pas de monnaie propre à nous, nous ne sommes que des utilisateurs d'une monnaie de l'ancienne puissance coloniale. Les présidents sont choisis (aux moyens d'élections de farce) à la place des peuples par l'ancienne puissance coloniale. Les forces militaires de l'ancienne puissance coloniale sont

stationnées partout sur les territoires des anciennes colonies, etc.

Apparemment tout cela ne suffit pas, à l'écoute de l'audio diffusé par « Afrique média » qui serait du président français.

« Le Mali appartient à la France et non à la Russie, alors ensemble, nous devons trouver une solution. Votre mission sera donc d'infiltrer le cœur de

leur pouvoir, utiliser le peuple, il y a forcément des gens qui ont besoin d'argent. On va réfléchir ensemble pour comment trouver une solution. Ces criminels militaires au Mali, prenez les moyens qu'il faut car si on continue comme ça on va perdre le Mali et si on perd le Mali, on va perdre notre rail économique. Soit on renverse le pouvoir malien, soit on révolte le peuple contre eux. Com-

ment vous avez fait pour ne pas déga-
ger ces putschistes maliens alors que
vous avez eu les moyens pour cela.
Ils ont pu convaincre des politiciens
maliens pour être avec eux, ils ont
pu convaincre leur peuple à leur faire
confiance et bien d'autres choses,...

Il déclare d'ailleurs, nous devons les
renverser, nous devons les renverser à
tout prix....., », Afrique Média « Mali,
l'audio de Macron qui dérange Assimi
GOITA » invité Président BANDA KANI

Est-ce que ce message « audio » qui
serait du président français à son au-
ditoire ou ses interlocuteurs est-il sur-
prenant et / ou nouveau ?

**La réponse est non, ni l'un ni
l'autre, et cela à plus d'un titre.**

D'abord, Jules FERRY (1834 – 1893),

plusieurs fois ministre, président du
Sénat français, un des grands arti-
sans de la colonisation avait dit en son
temps (1885) :

« Rayonner sans agir, sans se mêler
aux grandes affaires du monde, pour
une grande nation, c'est abdiquer... ».

Alors mes sœurs et frères des pays
francophones d'Afrique noire, pen-
sez-vous vraiment que la France
va abdiquer, nous laisser tranquille
d'elle-même ?

Près de 400 ans d'esclavage, 200 ans
de colonisation, des dettes coloniales
qu'on ne finit pas de rembourser,
ça continue et ils ne sont pas près
d'abandonner. Pourquoi voulons-nous
que les impérialistes abandonnent
leur « exploitation minière » qui est
l'Afrique ? Pour les beaux yeux des

Africains ? Au nom de quels Droits
de l'Homme qui ne sont pas conçus
pour eux ? C'est avec cela qu'ils font
leur développement !! En gestion,
on n'abandonne pas un système qui
donne de bons résultats.

« Si le lion a pitié de la biche, c'est lui
qui mourra de faim » dit-on. C'est à
nous de prendre nos responsabilités,
notamment nos Dirigeants, ceux qui
nous représentent, qui répondent
aux noms de nos pays. Il n'est pas
rare d'entendre de leurs bouches, «
écoutez : vos Dirigeants sont plus
impérialistes que nous. Ils pillent,
volent tout pour venir les garder chez
nous ».

Absolument d'accord, mais vous êtes
des receleurs, pires que les voleurs et
les pilleurs. C'est quand même hon-
teux pour nos Dirigeants.





Ce message «audio» ne concerne pas que le Mali, il est adressé à toute l'Afrique noire francophone : «...Prenez les moyens qu'il faut car si on continue comme ça on va perdre le Mali et si on perd le Mali, on va perdre notre rail économique.....»

Notre rail économique !!, Vous l'avez bien entendu. Et cette expression rappelle la colonisation. Ce message n'est donc purement et simplement qu'une déclaration de guerre pour la recolonisation des pays francophones noirs du continent.

Faut-il le répéter, «l'Homme Noir» en est marge des Droits de l'Homme conçus par eux. La vie du noir compte peu. Et s'il faut des millions de morts, ils le feront sans aucun état d'âme.

Nous sommes des «objets, des choses» qui leur appartiennent autant que leurs animaux de compagnie et autres bétails.

Le Sénégal a été la porte d'entrée de la colonisation, le Mali est en train d'être utilisé comme celle de la «recolonisation». En effet, beaucoup de Dirigeants de nos pays d'Afrique de l'Ouest, notamment de la CEDEAO ne semblent pas comprendre ces «méthodes de déstabilisation aux fins d'occupation». Ils pensent que cette guerre contre le terrorisme est une affaire des pays du Sahel. Détrompez-vous. C'est un plan de «recolonisation» bien élaboré dans lequel tout le continent est inclus.

Le message fait une insulte à la di-

gnité de l'Homme Malien : «...Votre mission sera donc d'infiltrer le cœur de leur pouvoir, utiliser le peuple, il y a forcément des gens qui ont besoin d'argent...».

Les personnes visées se reconnaissent bien dans ce passage de l'audio, puisqu'il s'agirait grosso modo de personnes qui pourraient influencer les cours des événements. Il faudrait bien que ces personnes se rappellent que, pour atteindre le vaillant Président Ivoirien Laurent Gbagbo après avoir bombardé le Palais présidentiel, ils ont fait des morts. Et probablement, il se pourrait qu'ils sautent d'abord sur vos cadavres et ceux de vos familles avant d'atteindre les Dirigeants de notre pays. Et d'ailleurs, même si vous arrivez

à vous échapper, mais que faire d'un «Traître», une fois l'objectif atteint ?

Pensez-vous qu'il est intelligent de garder quelqu'un qui a trahi les siens ? Non, ils se débarrasseraient aussi vite que possible de vous et de vos familles. À quoi aurait servi cet argent indignement empoché ? Traiter avec un impérialiste, c'est comme traiter avec le diable, on ne connaît jamais la direction qu'il pourrait prendre.

À des exceptions près, on constate dans l'histoire de l'Afrique postindépendance que tous les «Traîtres» qui les ont servis jusqu'au dernier souffle sont morts en divagation dans d'autres pays. On n'a même pas daigné les accepter pour qu'ils viennent se soigner au pays dit des «droits de l'homme» au motif qu'ils étaient des «dictateurs, irrespectueux des libertés publiques et des droits de l'Homme».

Quel ricanement gigantesque!!! Quand ils étaient serviables, capables de se soumettre à toute sorte de comportements de bassesse, d'affamer leurs populations, de les laisser croupir dans une misère indescriptible au profit de l'impérialisme, ils n'étaient pas dictateurs, ils étaient fréquentables et invités aux défilés du 14 Juillet.

Maintenant qu'on a tiré toutes leurs substances et qu'ils ne servent plus à rien, ils sont jetés comme des peaux d'oranges sucées. Très bien fait pour les «Traîtres», ils doivent servir en principe de leçons aux futurs «Traîtres». L'Homme noir Africain doit apprendre de son passé.

Ensuite, ce message n'est ni surprenant ni nouveau, car avant Jules Ferry, Napoléon (1769-1821) a rétabli l'esclavage «avec la loi du 24 mai 1802, dans toutes les colonies françaises. Ce qui lui a permis d'exploiter les immenses terres fertiles de la République d'Haïti, pour produire dans les années 1750, selon des économistes, plus de 50% du Produit Intérieur Brut de la France. «Documentaire disponible sur les réseaux sociaux, intitulé «Le pillage d'un peuple raconté, pauvre Haïti».

La République d'Haïti, anciennement appelée Saint-Domingue, a subi les traitements les plus ignobles, les plus inhumains que l'Homme peut supporter, de la part des Occidentaux. Haïti meurtrie, d'abord par les Espagnols qui l'ont découverte par Christophe Colomb en 1492. Ils l'ont appelée HISPANIOLA (la petite Espagne) et installé la première colonie. Ils l'ont exploitée en pratiquant un esclavage des plus atroces jusqu'à épuisement des immenses réserves de mine d'or qu'ils avaient découvertes. Ensuite, Haïti a été meurtrie par les Français, qui y ont pratiqué des cultures industrielles, notamment la production de cannes à sucre et de café. Ils représentaient 60 à 70% de la production mondiale de sucre et de café, ainsi que plus de 50% du PIB français. La France de Napoléon aurait tiré profit de l'Afrique noire en exploitant plus de 5000 esclaves dans des conditions atroces pour la production de cannes à sucre et de café. Serait-on excessif en disant que la France a toujours utilisé le sang des Africains dans l'alimentation de sa population, faisant d'elle un cannibale ?

Haïti a également été meurtrie par les Américains et les Canadiens. Ils l'ont envahie à plusieurs reprises pour installer le président de leur choix, en ignorant les règles démocratiques et les droits de l'homme, en raison de sa position géostratégique près du canal de Panama et de sa proximité avec la République de Cuba dirigée par un homme socialiste.

Enfin, la France a imposé à Haïti une dette coloniale colossale qui ne fait qu'appauvrir le pays. Un président haïtien a osé demander à la France de rembourser cet argent qu'elle a indûment encaissé. Quel crime de lèse-majesté a-t-il commis en posant cet acte ? Il a été pourchassé et dépossédé de son pouvoir en plein jour. Après de nombreux complots et assassinats d'Occidentaux, sous une pression insoutenable, un accord a finalement été trouvé avec le président Jacques Chirac pour que Haïti renonce à toute demande en échange de l'abandon du remboursement de la dette coloniale.

Il est donc évident que le président Macron s'inscrit dans une certaine continuité. Il est logique et cohérent avec lui-même et avec la France. Cependant, en homme intelligent, il prend certainement en compte le fait que la France de Macron n'est pas celle de Jules Ferry, encore moins celle de Napoléon. De même, l'Afrique de 1945, avant les indépendances, n'est pas l'Afrique de 2023.

L'information, détenue par des préposés rigoureusement désignés, était facile à maîtriser. Autrefois, on pouvait surprendre les Africains avec de telles informations soigneusement gardées secrètes, mais de nos jours, avec les réseaux sociaux, la maîtrise de l'information relève de plus en plus d'un défi. La preuve en est la fuite de cet audio.

Il ne fait aucun doute que toute l'Afrique est convoitée, et le Mali est en quelque sorte dans la même position que la République d'Haïti : une position géostratégique au cœur de l'Afrique, similaire au canal de Panama. Les Américains auraient souhaité installer une base militaire à Menaka, mais le général Moussa Traoré a refusé. Terre fertile avec plus de 42 000 km² de cours d'eau sur une superficie de 1 240 000 km², le Mali était appelé « grenier de l'Afrique de l'Ouest ». Un sous-sol très riche en ressources minérales solides, liquides et gazeuses. Une influence tantôt soviétique, tantôt occidentale. Mais, comparaison n'est pas raison, le Mali n'est pas facilement attaquant. Revisitez un peu les archives de la colonisation pour vous rafraîchir la mémoire. La France aurait perdu plus d'hommes (des milliers) au Soudan Français lors des guerres de la colonisation qu'elle n'en a perdus sur l'ensemble de ses autres colonies. D'ailleurs, ce sont ces expériences coloniales, en partie, qui ont conduit les dirigeants français à recourir à l'Afrique noire lors des deux guerres mondiales. Cette fois-ci, ce ne serait pas des milliers d'hommes que la France va perdre, mais on compterait probablement des millions de morts des deux cô-



tés, car ce n'est pas le Mali seul que vous attaqueriez, mais toute l'Afrique noire. Le panafricanisme, c'est de plus en plus des millions d'Africains convaincus que la gentillesse, l'élégance et les règles de savoir-vivre signées ne sont pas des solutions. Pour les impérialistes, le respect à leur égard n'est que la continuité de la soumission du noir esclave. Ils sont engagés, jour après jour, pour se prendre en mains : hommes politiques, intellectuels, activistes, artistes, sportifs. L'Afrique, de ses seules forces, doit retrouver sa deuxième indépendance économique, politique et de défense sans remplacement d'une puissance par une autre. N'est-il pas temps que les occidentaux comprennent maintenant que les «méthodes barbares des

impérialistes d'hier» ne fonctionnent plus ? Qu'ils ont tout intérêt à adopter des méthodes de négociation, de coopération «gagnant-gagnant», au risque de se faire dégager. Pour cela, les Africains doivent faire des propositions concrètes au lieu de se limiter à dénoncer. C'est ce qui se fait de plus en plus. Les activités économiques dans les pays d'Afrique sont encadrées par des lois nationales, des directives communautaires et continentales comme «la Vision du régime minier de l'Union Africaine». Leur respect constitue les assises de tout partenariat avec le continent. Sinon, vous dégagez. C'est la «docilité», la volonté de se confondre au «modèle occidental» et tant d'autres «signes de sinergie et d'assimilation» qui font que

les impérialistes se permettent en Afrique noire. Ailleurs, ils s'alignent ou ils sont expulsés au mieux des cas, sinon ce sont des sanctions parfois assorties de privations de liberté. Ils savent bien, par exemple, que dans les royaumes du Golfe, il n'y a quasiment pas de lois. Le souverain se réveille selon son humeur, peut mettre fin à tout moment, sans autre forme de procès, à un contrat d'exploitation minière. «Là-bas, on voit leurs dirigeants défiler pour aller faire des courbettes. Les pays africains sont de plus en plus dans cette posture. Les modèles occidentaux ne sont plus transposables à l'état brut, ils sont de plus en plus filtrés et vidés de ce qui se situe aux antipodes de nos cultures et des aspirations de nos

peuples au développement. Cela exclut toute immixtion dans le choix de nos dirigeants.

Toute tentative de 'recolonisation' du continent en général et du Mali en particulier relèverait d'une gageure. On pourrait rétorquer que le Palais présidentiel ivoirien a été attaqué en 2011. Là aussi, la comparaison n'est pas raison. En 2011, les réseaux sociaux n'étaient pas si développés et surtout le 'panafricanisme' n'avait pas encore pris forme. Il gagne jour après jour les cœurs des millions de jeunes. On a pu constater la grande mobilisation sur le continent et hors du continent en soutien au Mali lors de l'embargo stupide de la CEDEAO. De nos jours, vouloir lancer un 'assaut sur un Palais africain' ferait plus de victimes civiles que militaires de part et d'autre, en raison des représailles des populations déchaînées. C'est vrai que les cœurs des impérialistes ne sont pas faits en muscle, mais en alliage de roches et de métaux les plus durs, chauffés à plus de 1000 degrés pour enlever tout sentiment humain. Mais avant de penser à ces genres de projets, il ne serait pas mauvais de faire une estimation des pertes en vies humaines.

QUELLES ATTITUDES FAUT-IL TENIR ?

Maintenant que la guerre pour la 'recolonisation du Mali' est officiellement déclarée : '...nous devons les renverser, nous devons les renverser à tout prix...', et que cette information est connue de tout le monde, de la personne lambda jusqu'aux sommets de nos États, que faut-il faire ?

L'action, un des reproches que l'on peut faire sans langue de bois aux Africains francophones, c'est l'inaction. On cumule des diplômes, des savoirs, des informations, mais très peu d'actions. On pourrait l'expliquer par le fait que, comme nos dirigeants actuels sont en majorité choisis par eux, alors, ils n'ont pas les mains libres. Un chef d'entreprise apprend dans la presse qu'un de ses concurrents veut s'attaquer à lui et lui prendre son entreprise, que va-t-il faire ? Deux atti-

tudes sont possibles.

Première attitude : ne rien faire, 'le chien aboie, la caravane passe'. Il prend ce monsieur pour un rigolo avec le risque de se réveiller un jour et de constater qu'il n'y a plus de sources d'approvisionnement, que beaucoup de clients sont partis, que des cadres compétents sont débauchés, etc. Il se trouve dans l'obligation de lui céder effectivement son entreprise. «Deuxième attitude : toute information mérite qu'on lui accorde une importance, alors il se prépare par anticipation.

Un État est comme une entreprise. « Ce qui est vrai pour Ford Motors est aussi vrai pour les États-Unis », avait dit Robert McNamara, ancien président de Ford Motor Company, ancien président de la Banque Mondiale, secrétaire d'État à la Défense du président Kennedy.

Une telle information ne peut pas laisser indifférents les dirigeants de nos pays individuellement et aux niveaux communautaire et continental. À tous les niveaux, il convient de renforcer la veille sécuritaire, la veille sanitaire, la veille économique et l'unité nationale.

RÉALISATION DES AMBITIONS DE «RECOLONISATION»

Il ne fait aucun doute que la France a été une grande puissance. Mais de nos jours, il est force de reconnaître que, non seulement elle est une puissance moyenne, même si elle détient l'arme atomique et est membre du Conseil de Sécurité avec «droit de veto», mais surtout elle est en déclin.

La France impressionne de moins en moins, pour ne pas dire n'impressionne plus personne. Elle n'a pas les moyens de ses ambitions.

Criblée de dettes, elle regagne progressivement le camp des pays sous-développés. La gueule ne suffit pas et quand on fait trop de gueule, on prend le risque de se la faire rabattre aux oreilles. Il a fallu que «l'Amérique finance le transport de vos troupes au

Mali». Le G5 Sahel n'a pas fonctionné parce que l'Amérique n'a pas voulu financer.

Au plan de l'industrie automobile, il y a de moins en moins de voitures de «Marques Françaises» dans la circulation des villes africaines. La Corée du Sud est entrée par la grande porte avec Hyundai, la France est sortie par la fenêtre.

Au plan de l'économie du savoir : universités, santé, services informatiques, recherches, etc., en raison du mépris et de l'arrogance envers les Africains, là aussi elle est en déclin, les jeunes Africains sont formés dans toutes les universités du monde.

Sur le plan commercial, les pays africains ont de plus en plus de relations commerciales avec le Brésil, la Chine, l'Iran, la Turquie et la Russie plus qu'avec la France. De quoi vit la France aujourd'hui ?

D'abord, du vol de pétrole au Congo, Gabon, Tchad, etc. La société Total Énergies fait partie des locomotives de l'économie française d'aujourd'hui.

Ensuite, du vol d'or, de diamant et d'autres métaux précieux au Mali, en Centrafrique, etc. Elle est la deuxième détentrice de réserves d'or sans avoir une seule mine d'or à ciel ouvert ou souterraine.

Et puis des surfacturations des projets de construction d'infrastructures 3 à 5 fois le prix des autres constructeurs : autoroutes, métro d'Abidjan, de Dakar,

Enfin, du FCFA. Elle fabrique pour nos pays une monnaie censée leur appartenir, et la prête sous le vocable d'aide budgétaire, d'emprunt, etc.

Le Nigéria talonne de plus en plus la France. Il aurait même plus de milliardaires en dollars que la France. Sur les marchés financiers mondiaux, il aurait plus de possibilités pour lever des fonds que la France.

Sans les colonies, la France se re-

trouverait au 30ème rang sur 150 pays dans le classement mondial.

Nous sommes des francophiles, en raison de la culture : nous avons étudié et accédé au savoir en français, nous communiquons avec le reste du monde en français. Nous défendons « inconsciemment » la France en raison de la culture. Cela ne signifie pas perte de dignité, encore moins abandon de souveraineté de nos États.

Que ce soit à Lagos à l'Hôtel Golden Gate Limited en février 2009, ou à Accra au Palm Royal Beach Hotel en avril 2009, nous avons défendu les pratiques professionnelles de culture française en matière d'expertise comptable et d'audit.

Mais surtout à Dakar en décembre 2008, lors de Journées techniques sur le thème « SYSCOA – OHADA, à l'heure des IFRS, Quelles convergences ? ». Les débats ont porté sur l'adoption ou l'adaptation du SYSCOA – OHADA aux Normes comptables internationales IAS/IFRS. Il fallait voir comment étaient devenus pâles les experts comptables français dans la salle. L'adoption signifiait l'abandon des systèmes comptables français. Les francophones ont en grande majorité défendu l'adaptation en raison de la culture comptable française.

Quand on vous respecte, respectez les autres. Parfois le silence est d'or.

Par cet audio, la France va se mettre à dos toute l'Afrique noire francophone. Elle sera désormais combattue indéfiniment et inlassablement par des millions d'Africains noirs, même par celles et ceux qui nourrissaient un peu d'estime pour elle du fait de la culture francophone.

Ce document ne serait pas complet, en le concluant sans dire un mot sur un attribut majeur de la grandeur d'une personne, d'un peuple, d'une nation : la dignité.

Comme la France aime rappeler son passé glorieux avec ses héros, nous Africains aussi descendants des royaumes et empires : Ashanti, Djolof, Bantous, Yoruba, Zoulous, en passant par ceux du Manding, du Baoulé, du Dahomey, j'en oublie volontiers, nous ne mangeons pas « notre propre crachat ».

On ne nous humilie pas deux fois pour la même raison. On ne nous chasse pas deux fois de la même maison. Quand on nous ferme la porte, on tourne définitivement le dos. On n'y reviendrait plus jamais.

Les dirigeants maliens, les militaires que vous méprisez ont : mis fin au mandat de l'ambassadeur de France, chassé les forces Barkhane et Taku-ba du Mali, « dénoncé du haut de la tribune des Nations Unies, les intrigues et comportements indécents de

la France qui, appelée au secours, a abandonné ses responsabilités « en plein vol ». Assigné (en justice) la France devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Demandé officiellement le retrait sans délai de la MINUSMA, une force onusienne concoctée par la France, etc.

Nonobstant tout cela, elle s'obstine à revenir au Mali. Visiblement, nous n'avons pas la même signification du mot dignité. Ce comportement frôle l'indignité. Sinon la terre est vaste, allez explorer d'autres horizons, d'autres endroits.

Le Mali est un pays ouvert au reste du monde avec qui il peut développer des relations de tout genre avec n'importe quel pays, dans le cadre du respect mutuel. Mais les Français sont arrogants et méprisants.

En mettant de côté tout orgueil, toute arrogance et en toute humilité, il est possible d'élaborer avec le Mali des relations de partenariat, de cogestion et de développement « Mali – France » sur la base des propositions maliennes. Sinon la France se ferait expulser de toutes ses colonies d'Afrique noire pour lui signifier que rien ne lui appartient en Afrique.

■ **Siné DIARRA, Expert-Comptable Essayiste, Bamako**

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74^{ème} Mairies
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

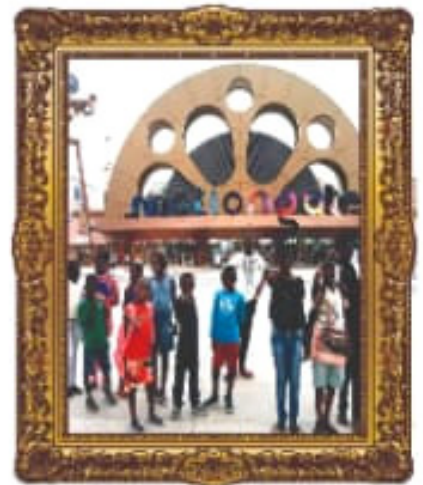
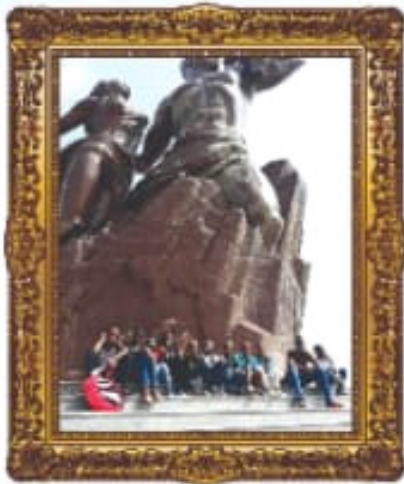
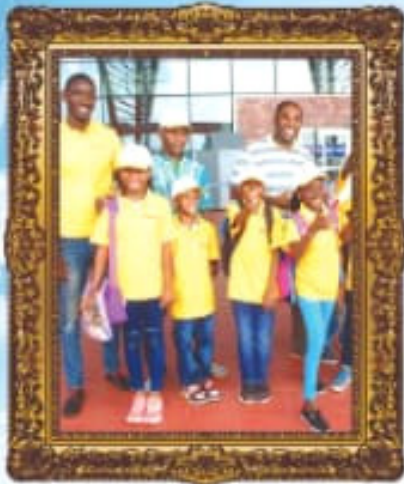
WARABIZ TOUR



**Emirates
Holidays**

**BAMAOKO - DUBAÏ VIA DAKAR
SÉJOUR - DUBAÏ :
DU 05 AU 19 AOÛT 2023**

**Tarifs : 1 500 000 FCFA
Frais d'Inscription : 300 000 FCFA**



© Dupli - image - image s - 03 44 20 10 - 70 46 10 50



SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Derrière
l'Agence Kalo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr



ANGLETERRE

2023

REJOIGNEZ-NOUS À

BARTON HALL

LES MEILLEURS PARCS
D'ATTRACTIONS
DE LONDRES



TRANCHE D'ÂGES : DE 7 À 17 ANS

An Amazing Experience With us

13 ans
D'Expériences



SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Derrière
l'Agence Kafo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mail / E-mail : warabizmali@yahoo.fr



■ Kassoum Thera

Finale départ annulé du vol Air France de ce jour Paris-Bamak



■ Bob's Hideout - Stories



C'est déjà la reprise à Renouveau, bonne fête à tous.



■ Sekou Bagayoko



Un nettoyeur d'avion nettoyait le cockpit du pilote lorsqu'il a vu un livre intitulé «COMMENT FAIRE VOLER UN AVION POUR LES DÉBUTANTS (Volume 1)

Il ouvrit la première (1ère) page qui disait : «Pour démarrer le moteur, appuyez sur le bouton rouge...». Il l'a fait, et le moteur de l'avion a démarré...

Il était content et ouvrit la page suivante... :

«Pour faire avancer l'avion, appuyez sur le bouton

bleu...» Il l'a fait, et l'avion a commencé à se déplacer à une vitesse incroyable...

Il voulait voler, alors il ouvrit la troisième (3ème) page qui disait : Pour faire voler l'avion, veuillez appuyer sur le bouton vert... « Il l'a fait et l'avion s'est mis à voler...

Il était excité...!!

Après vingt (20) minutes de vol, il était satisfait, et voulait atterrir. Alors il a décidé d'aller à la quatrième (4ème) page... et la page quatre (4) dit ; «Pour savoir comment faire atterrir un avion, achetez le volume 2 à la librairie la plus proche !»



■ Jeune Afrique



Après avoir fait fortune dans le gaz et le pétrole, l'investisseur nigérian étend son empire dans l'hôtellerie, l'énergie et, sur-tout, l'électricité. Figure incontournable du monde des affaires, il reste proche de sa famille qui affole régulièrement les réseaux sociaux du pays.

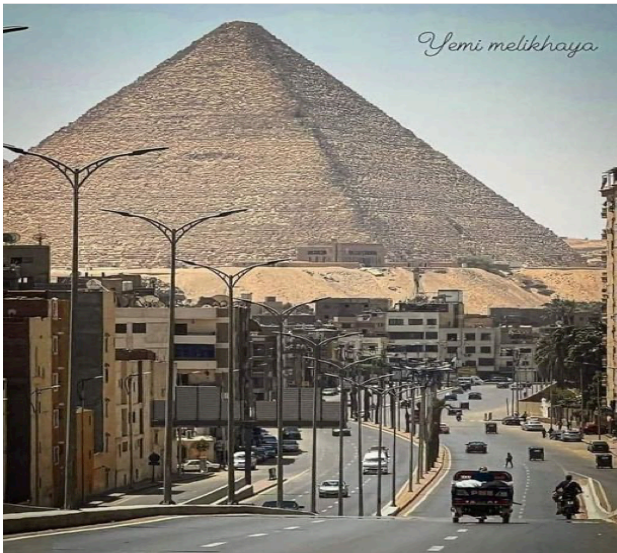


■ Kassoum Diané



Aucun des 14 pays utilisant le F CFA ne figure dans ce classement !

En règle générale, tous les pays de ces différents classements contrôlent leur économie majoritairement par des nationaux et non par la France !



■ Baya Mandjou



Officiel: N'Golo Kanté est désormais le propriétaire du club de football belge, le Royal excelsior Virton. Un club qui évoluera en troisième division du pays



■ MOUNTAGA TALL



EÏD EL KEBIR 1444 AH / 2023 : BONNE FÊTE

Aux frères et sœurs en Islam du Mali et d'ailleurs je souhaite une très bonne fête de Tabaski.

J'associe à ces vœux celles et ceux qui vivent avec nous et qui partagent nos joies et nos peines.

Une pensée particulière pour nos FDS en opérations, pour les malades, pour ceux qui sont seuls et tous ceux qui ont besoin de soutien ou de solidarité.

A toutes, à tous TRÈS BONNE FÊTE.

Me Mountaga C. TALL

■ Ammy Baba Cisse



« Wagner a touché près d'un milliard d'euros de l'Etat russe durant l'année écoulée » Vladimir Poutine

■ Ammy Baba Cisse



« Nous avons beaucoup de respect pour les combattants et les dirigeants de Wagner. » Vladimir Poutine

■ Ammy Baba Cisse



« Le chaos aurait été inévitable dans notre pays, personne ne sait ce qui se serait passé » Vladimir Poutine

■ Ammy Baba Cisse



« Wagner était à la solde de l'Etat russe. Nous allons vérifier s'il y a eu des cas de mauvaise gestion » Vladimir Poutine

■ Ammy Baba Cisse



Les équipements militaires lourds de Wagner seront transférés à l'armée, annonce les autorités militaires russes.

■ Ammy Baba Cisse



«J'invite urgemment les autorités maliennes à installer des bases iraniennes et chinoises au Mali. Ce qui se passe va affaiblir Poutine» Amara Sylla, patriote, juriste, chercheur.



■ Fatou Dabo



Le Parti Espoir pour la Démocratie et la République, EDR de Soumaila CISSÉ a eu son récépissé. Mashala

■ Ammy Baba Cisse



La HAC en partenariat avec la fondation International pour les systèmes électoraux à l'hôtel Radisson Collection. L'URTEL participe à cette présentation de rapport de monitoring de l'inclusion du genre dans les médias.

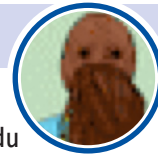


■ Macky Sall



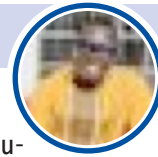
@Macky_Sall
Je condamne fermement l'autodafé du Saint Coran ce 28 juin devant une mosquée à Stockholm. Ce geste répugnant et provocateur, au moment de la fête bénie de l'Aïd al-Adha, est une grave atteinte au sentiment religieux des musulmans, comme celui de janvier dernier. Cela doit cesser !.

■ Séga DIARRAH



@segadiarrah
#Mali : Suite à la demande officielle du Mali, le projet de résolution de la France propose la fin de la mission de la #MINUSMA à partir du 30 juin 2023. Malgré les craintes d'expansion extrémiste, le pays avance vers une nouvelle ère, laissant la mission la plus coûteuse de l'ONU derrière elle.

■ Obissa Juste Mien



@JusteMien
#BurkinaFaso : Le gov proteste vigoureusement contre l'attitude des autorités françaises, après l'audition, le 22 juin 2023, de son ancien chef de la diplomatie #Djibril_Bassolé par l'Assemblée nationale, à propos de la situation sécuritaire au #Burkina et au Sahel.#Lwili





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Mali fête de Tabaski: Le président de la transition a prié au palais de Koulouba



Le président de la transition, se le colonel Assimi Goïta, chef de l'état, a effectué ce mercredi 28 juin 2023, la prière de l'aïd el-Kébir, avec la communauté musulmane du Mali. Le chef de l'état a prié dans la salle des banquets du palais de Koulouba, tenant lieu de mosquée à cette occasion.

Le Premier ministre, le Président du Conseil national de Transition (CNT), des diplomates accrédités auprès de la République du Mali ainsi que les collaborateurs du Chef de l'État, étaient présents à cette prière, conduite par l'imam de la mosquée de Koulouba.

Le Président GOÏTA s'est ensuite adressé aux Maliens, de l'intérieur comme de l'extérieur, aux partenaires et amis du Mali, en leur souhaitant bonne fête d'Aïd el-Kébir. Il a également saisi l'occasion pour remercier les Maliens pour leur mobilisation historique lors du référendum du 16 juin 2023.

Le Chef de l'État n'a pas non plus oublié les agriculteurs. Il leur a souhaité une bonne campagne agricole afin que puisse régner dans le pays l'autosuffisance alimentaire.

Présidence de la République du Mali

Mali: Au moins 13 civils tués par de présumés jihadistes dans le nord (élus locaux)

Au moins 13 civils ont été tués depuis mardi par de présumés jihadistes du groupe état islamique dans le nord du Mali, ont affirmé mercredi à l'AFP deux

élus locaux s'exprimant sous couvert de l'anonymat.

"Le bilan provisoire est désormais de 13 morts, une dizaine de blessés et des centaines de (personnes) abandonnant plusieurs villages de la commune de Gabéro", dans la région de Gao, a dit un élu local qui a précisé que l'armée malienne n'était pas présente sur les lieux et attribué "ce massacre" au groupe Etat islamique au Grand Sahara (EIGS). "Ils ont tué beaucoup de gens, plus de 17 personnes", a assuré une autre autorité locale.

"Tous les jeunes ont quitté. D'habitude ils emmènent les animaux. C'est la première fois qu'ils (les jihadistes) tuent comme ça", a-t-il ajouté. Des enfants sont parmi les victimes ont indiqué l'un des élus et un responsable d'association. "On arrive plus à compter le nombre de morts. Les femmes et les enfants sont en train de chercher des pirogues pour aller vers la rive gauche du fleuve direction Gao. C'est plus qu'un film, c'est la catastrophe", a dit dans un message audio un habitant de la commune, qui appelle à l'aide les autorités. "Les corps ont été enterrés ce matin à la hâte. Il y a des portés disparus", a déclaré un autre habitant à l'AFP. Les régions de Gao et Ménaka, plus à l'est, sont le théâtre depuis début 2022 d'une vaste offensive de l'EIGS. Les violences ont fait des centaines de morts civils. Les populations se déplacent en masse vers les villes ou vers les camps, y compris de l'autre côté de la frontière avec le Niger. Différents observateurs et experts expliquent que les jihadistes se sont engouffrés dans le vide laissé par le départ en 2022 de la force antijihadiste française Barkhane, poussé vers la sortie par la junte au pouvoir depuis août 2020 qui s'est tournée politiquement et militairement vers la Russie. Le 16 juin, prenant tout le monde de court, le ministre malien des Affaires étrangères Abdoulaye Diop a aussi exigé le "retrait sans délai" de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), dénonçant son "échec". Une base de l'organisation se situe à Gao, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la petite ville touchée par l'attaque. Son retrait fait craindre une aggravation de la situation sécuritaire dans la région, déjà très difficile. Le vote du Conseil de sécurité, qui devrait acter la fin réclamée par Bamako de la Minusma est prévu vendredi

AFP



Direction Nationale des Eaux et Forêts : Un colonel s'accroche à un poste malgré son remplacement



Depuis un certain temps, la direction des eaux et forêts semble être minée d'une injustice. Révoqué de son poste Abdoulaye Tamboura n'a toujours pas quitté la tête du bureau de service achat équipements militaires et autres, créant ainsi une impasse au sein de ce service. Ça murmure fort car il y'a blocage.

L'injustice au niveau des administrations maliennes a atteint son paroxysme. La Direction

des eaux et forêts ne semble pas faire exception à la règle. Du moins c'est ce que l'on constate des derniers événements au sein de cette direction. Le directeur général adjoint, Colonel major Abdoulaye Tamboura n'est plus chef du bureau des services généraux depuis le mois de mai 2022. Il a été remplacé par le colonel Mamadou Salif Koné.

La passation du service devait s'en suivre dans les conditions normales. Malheureusement cette

passation a été envoyée au calendrier grec car il continue toujours à occuper le poste (bureau de service achat équipements militaires et autres) en toute violation de textes. Cela au su et au vu de tous Mieux il ne semble pas occuper correctement ce poste qu'il s'est cramponné vaillamment que vaillamment.

Conséquence, des équipements comme le lit de camp et de chaise ne sont plus disponibles, selon une source proche du dossier. Lorsque cette information a été remontée à qui de droit, c'est-à-dire le nouvel nommé, à la stupéfaction des uns et des autres ce dernier a affirmé qu'il n'a pas encore pris le service.

Cette information a été remontée à la Direction générale qui laisse savoir qu'elle a pris acte. Dans les conditions normales, des décisions doivent tomber pour remettre M. Koné dans ses droits. Chose qui n'a toujours pas été

faite. Comme si cela ne suffisait pas, M. Tamboura dans le cadre de la formation militaire spécialisée, organisée par l'Etat- Major général des armées Aboulaye Tamboura a fait une liste des agents qui après formation ont été envoyés aussitôt sur le terrain.

Le syndicat a signalé qu'il ne faut pas envoyer ceux qui n'ont pas d'expérience sur le terrain. Au regard de ces dérives susdites et la sollicitation des agents à travers le syndicat afin ce Mamadou Salif Koné soit mis dans ses droits, des intimidations et des mutations arbitraires ont suivi. Toute chose qui porte préjudice au bon fonctionnement de la direction. Au regard de la portée de l'injustice au sein de la direction, une intervention des autorités hiérarchique se pose afin

d'arrêter l'hémorragie et d'éviter toute chose qui peut porter préjudice au bon fonctionnement de la

direction des eaux et forêts. En attendant cette intervention, des autorités les agents des eaux et forêts et le syndicat continuent à subir une injustice qui ne dit pas son nom.

Nous y reviendrons
Bissidi Simpara
Source : La Sirène

Selon LAVROV : Wagner va continuer ses opérations au Mali et en Centrafrique



Le groupe paramilitaire Wagner va continuer d'opérer au Mali et en Centrafrique, assure le chef de la diplomatie russe. Il affirme en outre que la rébellion de cette organisation en Russie n'affectera pas la relation entre Moscou et ses alliés.

Les membres de Wagner travaillent au Mali et en République centrafricaine “comme instructeurs. Ce travail va bien-sûr continuer”, a déclaré Sergueï Lavrov dans un entretien à la chaîne RT.

Le ministre russe a estimé que l'Europe et la France “ayant abandonné la RCA et le Mali”, ces pays se sont tournés vers la Russie et Wagner pour avoir des instructeurs militaires et “assurer la sécurité de leurs dirigeants”.

Pour les Occidentaux, Wagner est un instrument d'influence russe destiné à avancer les intérêts de Moscou, concurrencer ceux des Européens. Le groupe armé est aussi accusé de commettre des exactions là où il est déployé et d'extorquer les ressources naturelles.

Sergueï Lavrov a en outre estimé que la rébellion armée du chef de Wagner, Evguéni Prigojine, et de ses hommes déployés en Ukraine n'allait rien changer aux relations de la Russie avec ses alliés.

“Il y a eu beaucoup d'appels [de partenaires étrangers] au président [Vladimir] Poutine (...) pour exprimer des mots de soutien”, a-t-il dit.

“Avec les partenaires et les amis, non (ça ne change rien, ndlr). Quant aux autres [pays], franchement, je m'en fiche. Les relations avec l'Occident collectif sont détruites, alors un épisode de plus ou de moins...”, estime le diplomate.

En tous cas la Russie continuera d'opérer en Centrafrique, avec le groupe Wagner qui combat actuellement la rébellion au côté de l'armée, ou un autre contingent, a affirmé à l'AFP un haut responsable de la présidence de cet Etat d'Afrique centrale.

“La République centrafricaine a signé (en 2018, ndlr) un accord de défense avec la Fédération de Russie et non avec Wagner”, rappelle Fidèle Gouandjika, ministre conseiller spécial du président centrafricain Faustin Archange Touadéra, ajoutant: “la Russie a sous-traité avec Wagner, si la Russie n'est plus d'accord avec Wagner alors elle nous enverra un nouveau contingent”.

Source : tv5monde AFP

Au sahel

Le trafic de drogue prospère grâce aux groupes armés

Le trafic de drogue continue de prospérer au sahel grâce aux groupes armés non étatiques qui y sont très actifs, indique l'office des nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), dans son rapport 2023 publié lundi à Niamey.



Selon le rapport de l'ONUDC, les quantités de cocaïne saisies au Sahel – Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad – ont bondi l'an dernier. Elles passent de 13 kg par an entre 2015 et 2020 et 35 kg en 2021 à 863 kg en 2022. Les plus grosses saisies ont été opérées au Burkina Faso (488 kg), au Mali (160 kg) et au Niger (215 kg) et “ne sont probablement que la partie émergée de l'iceberg de flux bien plus importants non détectés”, note le rapport consulté par l'AFP. Dans la plupart des pays du Sahel, le trafic de drogue est organisé “par des groupes criminels à but lucratif”, relève le rapport. Ces groupes armés, qui se sont greffés aux réseaux traditionnels des trafiquants, s'autofinancent notamment par le biais du paiement de taxes et autres droits en échange d'une protection ou d'un passage sûr à travers les zones qu'ils contrôlent. Depuis des années le Mali, le Niger et le Burkina Faso, trois Etats parmi les plus pauvres au monde, sont confrontés à des bandits armés ou des groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS). Le panel d'experts sur le Mali, cité dans le rapport, souligne que des groupes armés d'allégeances diverses ont été impliqués dans le transport de cargaisons de drogue, y compris de cocaïne et de résine de cannabis, illustrant que les marchés illicites leur offrent des ressources financières. Outre la cocaïne, l'herbe de cannabis reste “la drogue la plus saisie au Sahel”, avec 36 tonnes en 2021, “un record”, selon le rapport. Les plus grandes quantités ont là aussi été interceptées au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Dans les pays côtiers de l'Afrique de l'ouest, d'importantes saisies de drogues transitant généralement entre l'Amérique latine et l'Europe sont régulièrement effectuées : en avril 2022, plus de deux tonnes de cocaïne avaient notamment été interceptées en Côte d'Ivoire

AFP



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

34ème régiment du génie militaire : Remise de matériels sanitaires aux FAMA



L'association des anciens et sympathisants de la base (AASB) a offert, le mardi 27 juin 2023 à la place d'armes de la 34ème régiment du génie militaire, des matériels médicaux aux structures sanitaires des Forces Armées Maliennes (FAMA).

La cérémonie de remise, présidée par le président de l'Association des Anciens et Sympathisants de la Base (AASB), Fagnéry Diarra, s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités militaires et civiles.

D'une valeur de 6. 700. 000 FCFA, ce don est composé des kits d'hygiène

pour l'accouchement, pour la gestion des déchets biomédicaux, des kits d'équipement de protection individuelle pour la gestion des déchets biomédicaux et des kits d'intrants pour le nettoyage et la désinfection des matériels et locaux des structures concernées.

Ces matériels sont destinés au Centre médico-chirurgical des Armées de Bamako et sa maternité, au Centre Médical Principal de l'Armée de l'Air ainsi que sa maternité de la Base 101 de Sénou et à la Polyclinique des Armées de Kati.

Selon le Chef de corps du Génie Militaire, le Commandant Mamoutou Daou, ce don s'inscrit dans le cadre des œuvres sociales de l'AASB, permettant de renforcer les capacités de prise en charge des malades par les structures bénéficiaires. Il a déclaré que cette remise traduit la volonté de l'Association à accompagner les militaires et leurs familles dans leurs différentes missions. Le Commandant Daou a également salué la bonne initiative des membres de l'Association.

Le Médecin Chef de la Base 100, le Lieutenant Moussa Camara,

porte-parole des bénéficiaires, a assuré que ces matériels serviront, d'une part, à prévenir des maladies transmissibles pouvant provenir des déchets issus des activités de soins préventif, curatif, de diagnostic ou de suivi dans les domaines de la médecine humaine. Et d'autre part, à permettre un accouchement dans les conditions optimales d'hygiène évitant aux femmes et leurs enfants des infections iatrogènes après accouchement.

Le Médecin Chef promettra bon usage de ces matériels médicaux avant de remercier les donateurs pour le geste noble.

Dans son intervention, le Président de l'Association des Anciens et Sympathisants de la Base a rappelé que son organisation a été créée en 2022

et regroupe tous les anciens ayant vécu à un moment dans les Bases A et B. Le but consiste à réunir les anciens et Sympathisants de la base, à susciter l'éveil des consciences tant au niveau nationale qu'internationale. Cela, afin de mobiliser toutes les filles et tous les fils du Mali à soutenir nos Forces Armées Maliennes (FAMa) dans leurs missions régaliennes. Surtout d'apporter des soutiens moraux, financiers et matériels à nos FAMa.

Fagnéry Diarra a adressé ses sincères remerciements au président de la Transition ainsi qu'à toute la hiérarchie militaire pour les efforts consentis et l'appui inestimable pour leur accompagnement dans l'organisation de cette activité.

La vice-présidente de l'Association,

Dr Adama Balla Coulibaly a, pour sa part, souligné que c'est un acte de reconnaissance. Car, d'après elle, les FAMa sont plus qu'estimables. Dr Coulibaly encouragera les Forces Armées Maliennes à demeurer sur cette lancée.

Le sous directeur logistique de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées, le Colonel-Major Youssouf Bagayoko a, au nom du personnel de sa structure, remercié à son tour les membres de l'association pour ce geste symbolique. Il a profité de l'occasion pour inviter les personnes de bonne volonté à œuvrer autant en faveur des FAMa que de leurs familles.

■ **1ère CI Amadou Moussa Coulibaly**
FAMA

Mines : Assimi s'attaque à un gros morceau

Les dernières décisions des autorités coupent le sommeil aux multinationales qui exploitent les ressources minières du Mali. Dans la perspective de redonner au pays l'avantage qu'il mérite dans l'exploitation des mines, Assimi a commencé à mettre en application les recommandations de l'audit du secteur minier.

Il faut rappeler que la réforme du secteur minier est une des fortes recommandations des Assises nationales de la Refondation. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des trois principes édictés par le Président de la Transition, et qui gouvernent l'action publique, à savoir.

Il s'agit du respect de la souveraineté du Mali ; du respect des choix stratégiques et de partenariats opérés par le Mali et de la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien dans les décisions prises.

En dépit des innovations, il est apparu des insuffisances de fond pour une amélioration substantielle de la contribution du secteur minier à l'essor économique et social. Ces insuffisances portent essentiellement sur la faible intégration de l'activité minière à l'économie nationale malgré le contexte favorable marqué par la hausse du cours de l'or ; le manque d'inclusivité dans la

signature des Conventions d'établissement et l'approbation des avenants introduits par les sociétés minières ; l'insuffisance des moyens de contrôle de l'Etat sur l'exploitation minière.

Les procédures d'ouvertures de comptes offshore ; la non prise en compte dans la législation minière du traitement de minerai par péage ; les contraintes liées à un système de convention d'établissement unique qui couvre la phase de re-

cherche et la phase d'exploitation ; les prises d'engagements par l'Etat sur l'exploitation avant même la découverte du gisement ; la faiblesse des textes nationaux par rapport au contenu local.

La transition travaille afin d'apporter des solutions aux insuffisances relevées. Ces efforts réaffirment la souveraineté de l'Etat sur les ressources minérales à travers entre autres : La réorganisation du régime des titres miniers ; la réforme du régime fiscal et financier pour mieux prendre en charge les questions liées au traitement par péage, à la réglementation de charges, à la participation de l'Etat, à l'utilisation des ressources humaines et matérielles locales, au transfert des technologies, à la sous-traitance des entreprises locales ; l'utilisation des services et produits locaux ainsi que la création de valeurs additionnelles mesurables à l'économie locale.



Dans le but de faire profiter les potentialités minières et énergétiques à l'ensemble de la population, le gouvernement a engagé une série de réformes dans le secteur minier.

C'est ainsi que furent adoptés, successivement les Codes miniers de 1963, 1970, 1991, 1999, 2012 et 2019. L'Ordonnance n°2019- 022/P-RM du 27 septembre 2019 a apporté plu-

sieurs innovations.

■ **Dougoufana Kéita**
Source : La Sirène

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Malick Diaw à la clôture de la session d'avril du CNT : “ La réussite du référendum a démontré la capacité de la transition à organiser les futures élections ”

Le président du conseil national de transition (CNT), Malick Diaw, a indiqué le vendredi 23 juin que la réussite du référendum avait démontré à suffisance la capacité pleine et entière des autorités de la transition à organiser convenablement les futures échéances électorales.



Ce jour, Malick DIAW présidait la clôture de la session d'avril du Conseil national de Transition (CNT) dont les travaux ont été sanctionnés par l'adoption de plusieurs lois et des déclarations de soutien en faveur du gouvernement et du Président de la transition dans l'affaire du rapport des Nations unies sur Mourra et du retrait de la MINUSMA.

« Nous saluons cette décision responsable prise par le Gouvernement, après dix (10) ans de présence mitigée de la MINUSMA sur le sol malien. Au demeurant, le CNT reste déterminé à œuvrer constamment avec le Président de la Transition et le Gouvernement pour l'affirmation de la souveraineté nationale ainsi que l'instauration de la paix et du vivre ensemble dans

notre pays », a félicité M. DIAW.

Se tenant après la tenue du référendum sur le projet de nouvelle constitution, la présente session a été une occasion pour le président de séance de saluer l'engouement à ce processus auprès de nos compatriotes et qui a été matérialisé par le vote massif en faveur du OUI au référendum

du 18 juin 2023. Ceci, s'est-il réjoui, présage d'un excellent départ pour la 4e République du Mali.

« Nul doute qu'avec cette nouvelle Constitution, le Mali franchira une étape primordiale de sa refondation en cours. La réussite du scrutin référendaire a démontré à suffisance la capacité pleine et entière des Autorités de la Transition à organiser convenablement les futures échéances électorales », a indiqué Malick DIAW, alors que la communauté internationale et des organisations politiques et la société civile nationales appellent au respect des autres calendriers électoraux.

Au-delà, il a noté que la transition malienne avait continué de maintenir fermement son cap au triple plan sécuritaire, politico-institutionnel et socioéconomique.

« C'est, en tout cas, l'heureux constat que nous pouvons faire de l'évolution

de la transition et de l'actualité du pays au cours des 3 mois qu'aura duré notre session », a souligné M. DIAW.

Il s'est également réjoui de la poursuite de l'ascension des Forces de Défense et de Sécurité, de la reprise de la COMATEX, de la relance de l'Usine malienne des produits pharmaceutiques et du trafic ferroviaire

« Il est vrai que nous ne sommes pas encore à l'heure du bilan, mais nous pouvons nous permettre de penser objectivement que le meilleur pointe déjà à l'horizon pour le Mali et pour le peuple malien dont nous saluons la résilience et la bravoure », a-t-il signalé.

S'agissant des résultats parlementaires, le président du CNT a souligné que la session avait enregistré l'adoption d'une trentaine de lois au nombre desquels figurent plusieurs ratifications d'ordonnances dont des accords de financement destinés à doter notre pays de ressources supplémentaires

pour relever ses défis énergétiques, d'emploi des jeunes, de sécurité alimentaire, d'infrastructures et de développement.

Les lois votées ont concerné également des créations de services dans plusieurs secteurs particulièrement dans les domaines des Transports et de la Sécurité Routière ; de la Culture ; des Droits de l'Homme ; des Eaux et forêts ; de la Défense ; de la Poste ainsi que dans le domaine de la Gestion des Réparations en faveur des Victimes des Crises au Mali.

Elles ont permis enfin d'apporter des modifications au statut général des militaires, au statut de la magistrature, au Code de procédure pénale et à l'Organisation judiciaire.

PAR SIKOU BAH

Source : Info Matin

Résultats provisoires du referendum du 18 juin : Taux de participation 39,40%, oui 97%

Vendredi, en fin d'après-midi, la Salle de Presse du CICB a servi de cadre pour la proclamation des résultats provisoires du referendum constitutionnel du 18 juin 2023. Cette cérémonie a été présidée par le Président de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE), Me Moustapha Cissé. Il ressort des résultats communiqués la victoire du OUI de 97% avec un taux de participation de 39,40%.

Devant un parterre des journalistes maliens et étrangers, des membres de l'AIGE, des représentants des Partis politiques, le Président de l'AIGE a proclamé les résultats provisoires du scrutin global (englobant le vote par anticipation du 11 juin des membres des Forces de Défense et de Sécurité et le scrutin du 18 juin) comme suit : **Nombre total d'électeurs inscrits** : 8.463.084 ; **Votants** : 3.334.531 ; **Bulletins nuls** : 27129 ; **Nombre total de suffrage exprimé** : 3.307.402. Avec un taux de participation d'au moins de 39,40 %, selon les

résultats provisoires le Oui l'emporte avec 97% et le taux du NON a été de 3%.

Les éclaircissements du Président de l'AIGE

Pour le Président de l'AIGE, Me Moustapha Cissé, cette proclamation des résultats provisoires du referendum constitutionnel a eu lieu conformément aux articles 150 et 151 de la Loi électorale. Selon lui, l'Article 150 dispose que dans le District et dans chaque Cercle, Ambassade ou Consu-

lat, une Commission de centralisation créée par décision du Coordinateur de l'AIGE, siégeant à la Coordination de l'AIGE, totalise dès la clôture du scrutin et au fur et à mesure de l'arrivée des procès-verbaux, les résultats du scrutin. Et de poursuivre que cette commission présidée par le Coordinateur de l'AIGE dans le District, dans le Cercle, dans l'Ambassade ou le Consulat comprend les représentants de l'AIGE, 6 représentants des partis politiques. Et aux termes de l'article 151, il déclare que cet article ordonne que le Président de l'AIGE



mette en place une commission nationale de centralisation comprenant les représentants de l'AIGE et 12 représentants des Partis politiques. Et de ce fait, il a indiqué que cette commission transmet sans délai au Président de l'AIGE le procès-verbal récapitulatif des résultats du scrutin signé par les membres de la Commission. « Je dois souligner au passage que le scrutin référendaire s'est tenu sur l'ensemble du territoire national, excepté quelques bureaux de vote, et dans toutes les missions diplomatiques et consulaires du Mali », a précisé le Président de l'AIGE.

Pour démontrer la clarté et la transparence dans leur travail, le Président de l'AIGE a étayé le processus de

centralisation qui s'est déroulé dès lors que la Commission nationale de centralisation a reçu à travers une Plateforme les résultats saisis électroniquement et validés par les Commissions locales de centralisation du District, des Cercles, Ambassades et Consulats. Et de poursuivre que dans un second temps, la Commission nationale de centralisation a réceptionné les procès-verbaux transmis sous enveloppe scellée et cachetée. « On précisera à ce niveau qu'avant leur validation, les résultats transmis électroniquement sur la plateforme ont été confrontés avec les résultats issus des procès-verbaux », a ajouté Me Moustapha Cissé. A cet effet, il a fait un bref rappel sur le processus et la méthodologie de travail de la Com-

mission Nationale de centralisation. Puisque selon lui, tout au long de la préparation de ce scrutin référendaire et de son déroulement, le seul objectif visé par l'AIGE et les cadres qui l'animent, a toujours été d'offrir au peuple malien des élections libres, transparentes et apaisées. Et de rappeler que ces résultats provisoires qui sont proclamés seront immédiatement transmis à la Cour Constitutionnelle qui est seule compétente pour proclamer les résultats définitifs du scrutin référendaire du 18 juin 2023, après toutes les vérifications et rectifications nécessaires.

Adama Tounkara
Source : Le Sursaut

www.malikile.com

DIVORCE AU MALI: Quand la sacralité de l'union perd tout son sens

La toxicomanie, le modernisme, l'acculturation, le dérapage éducatif... sont des facteurs qui justifient la hausse du taux de divorce au Mali. Triste réalité ! Mais il faut le dire, tout comme on assiste régulièrement à la célébration des unions considérées comme sacrées au Mali, on assiste également presque chaque semaine à de nombreux cas de divorce. Un fait préoccupant qui fait grincer des dents à la quasi-totalité de la population, en particulier les personnes âgées, qui estiment que le mariage perd sa sacralité jour après jour.

«On dit souvent que les dimanches à Bamako sont les jours des mariages». Cette affirmation s'est avérée vraie, car pas un seul dimanche ne passe sans que des couples se marient dans les différentes mairies des communes. Ces mariages sont célébrés chaque semaine avec joie et, la plupart du temps, avec le consentement total des deux conjoints, c'est-à-dire du marié et de la mariée. Il convient également de souligner que tout comme le taux de mariage augmente, le taux de divorce augmente également dans la capitale des trois caïmans. Une situation écoeurante que déplorent les concitoyens. Selon eux, ce phénomène est dû à plusieurs facteurs.

Selon Sankara Habibatu Diarra, les jeunes ne prennent plus le temps de se connaître avant de se marier, ce qui explique en grande partie l'échec de nombreux mariages à Bamako. Pour elle, les réseaux sociaux et l'acculturation ont fait oublier aux Maliens leurs propres valeurs qui ont été instituées dans nos sociétés depuis des décennies. «Les jeunes semblent ne plus connaître la raison pour laquelle on se marie. Il y a toute une série de problèmes à l'origine de ces nombreux divorces dont Bamako est devenue le théâtre», argumente-t-elle.

Selon les statistiques, en 2020, le Mali a enregistré plus de 140 000 di-

vorces. Dans le district de Bamako, le taux de divorce est estimé à plus de 10 000 par an. Ces études montrent à quel point le divorce prend de l'ampleur au Mali. D'un point de vue populaire, cela s'explique par le fait que le mariage a perdu toute sa valeur. «Le mariage n'est pas un jeu ! On ne se marie pas avec n'importe qui et on ne quitte pas son foyer dès que les difficultés se présentent. C'est quelque chose que les gens ne veulent pas comprendre», regrette Amadou Koïta, chef de famille.

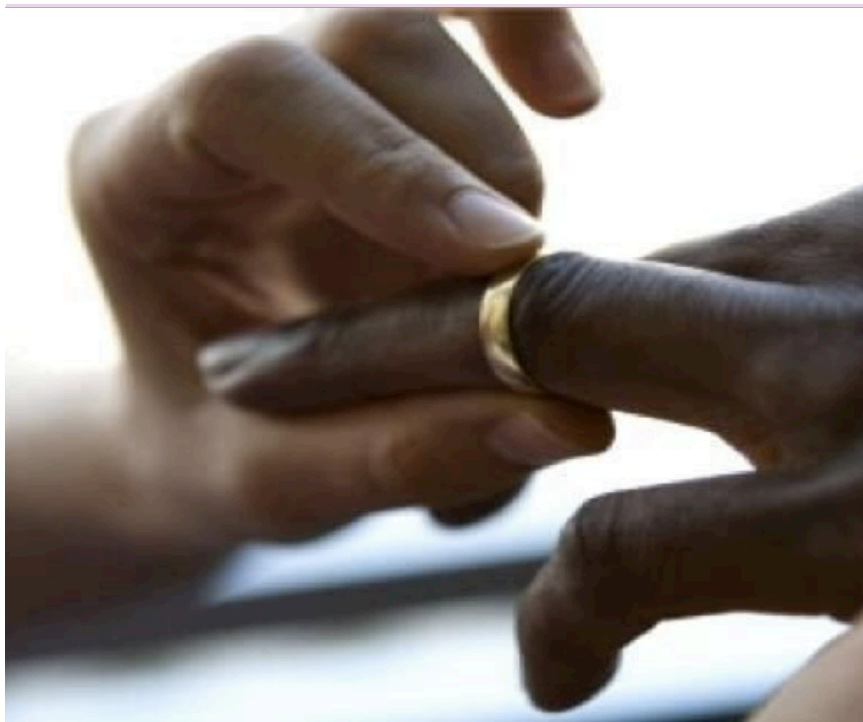
Sur ce sujet, la jeune Aminata Traoré s'exprime. Elle confie qu'elle vient de divorcer pour diverses raisons : «Tout d'abord, mon mari était un vendeur d'illusions. Il se faisait passer pour quelqu'un qu'il n'était pas. Deuxièmement, il n'avait pas toute sa virilité, ce qu'il ne m'a jamais dit avant le mariage. La seule personne que je blâme dans cette histoire, c'est moi-même, car j'ai accepté d'épouser quelqu'un que je connaissais seulement depuis 4 mois.»

La conseillère conjugale Lamenta

Sylla souligne que le divorce est le dernier recours dans un mariage. «Ni la religion ni nos coutumes n'encouragent le divorce. C'est pourquoi nous encourageons les mariés à se connaître réellement avant de s'engager dans le mariage sacré, afin de pouvoir toujours trouver un compromis, même dans les moments les plus difficiles de leur vie de couple. Le mariage n'est pas simplement une question de plaisir, c'est une entreprise, un travail qui dure toute une vie», explique-t-elle.

Le jour du mariage, les couples se promettent d'être unis pour le meilleur et pour le pire. Ils se promettent d'être là l'un pour l'autre et de se battre toujours pour surmonter même les épreuves les plus difficiles. Cependant, malgré la sacralité du mariage et le degré d'amour que les conjoints peuvent ressentir l'un pour l'autre, au Mali, le divorce gagne du terrain, poussant ainsi les couples à mettre fin à leur mariage religieux ou civil qui les lie.

Siguéta Salimata DEMBELE



Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 6 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatis. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires. Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:

2 000 000 FCFA

Frais d'Inscription :

300 000 FCFA

**Séjour
Exceptionnel
à Dakar pour
les formalités
de visas en
Juillet 2023**

MADE IN
BRITAIN



City Sightseeing

Dubai

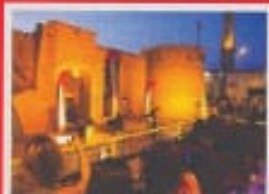
Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.



WE SHOW YOU DUBAI! DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

- 24
24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghurair Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.
- 48
48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



FREE Night Tour



FREE Dhow Cruise



FREE Dubai Museum



FREE Water Taxi



FREE Sheikh's House

24/48
Hours
تذاكر ساعة وأربع ساعات



On-board



Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

Exposition économique et commerciale sino-africaine

Réactions du Tchad et du Madagascar

La troisième Exposition économique et commerciale sino-africaine aura lieu du 29 juin au 2 juillet à Changsha, chef-lieu du Hunan, attirant l'attention de nombreux pays. Salahadine Mahamat Sabour, journaliste à l'Agence Tchadienne de Presse et d'Édition qui est l'ami médiatique tchadien de Karim Badolo, journaliste de CGTN Français, a interviewé Djabre Dadi, coordonnateur de l'Unité de mise en œuvre du cadre intégré renforcé du ministère tchadien de l'Industrie et du Commerce. Selon lui, son pays et la Chine peuvent bien collaborer dans le développement des zones économiques. Pour lui, l'exposition économique et commerciale sino-africaine est une plate-forme idéale pour attirer les investisseurs chinois dans son pays.

La troisième Exposition économique et commerciale sino-africaine aura lieu du 29 juin au 2 juillet à Changsha, chef-lieu du Hunan, attirant l'attention de nombreux pays. Claudia Rasolison, journaliste de MATV de Madagascar qui est l'amie de notre journaliste Karim Badolo, a interviewé Tahina Razafindramalo, ministre du Développement numérique, de la Transformation digitale, des Postes et des Télécommunications (MNDPT) de Madagascar. Selon lui, l'Exposition économique et commerciale sino-africaine renforcera les échanges commerciaux bilatéraux et sera le clou de l'événement qui célèbre l'amitié et la fraternité entre le peuple malgache et le peuple chinois.

Rassemblé par Malikilé
Source : français.cgtn.com

Djabre Dadi : L'Exposition économique et commerciale sino-africaine est une plate-forme idéale pour attirer les investisseurs chinois au Tchad
(Note de l'éditeur: Cet article reflète le point de vue de l'interviewé et pas nécessairement celui de CGTN.)

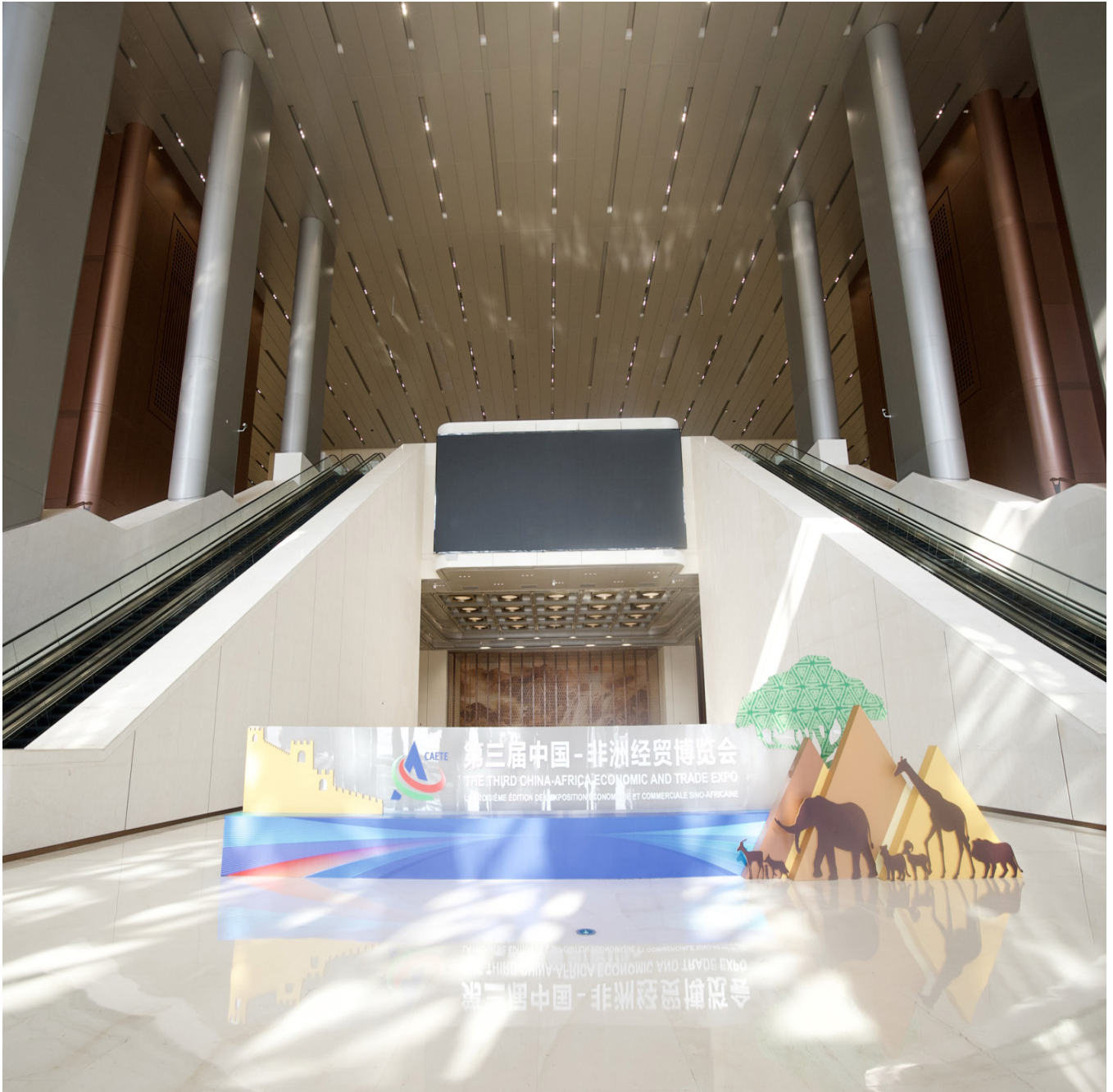


Tahina Razafindramalo : L'Exposition économique et commerciale sino-africaine renforcera les échanges commerciaux bilatéraux entre la Chine et Madagascar
(Note de l'éditeur: Cet article reflète le point de vue de l'interviewé et pas nécessairement celui de CGTN.)



Exposition économique et commerciale sino-africaine:

Convergence des opportunités



Les opérateurs économiques et le monde des affaires issus des pays africains croiseront ceux de la Chine pour parler affaires et opportunités d'industrialisation, de commercialisation

et de transformations des ressources naturelles et de partage de valeurs ajoutées. Cela se fera à l'occasion de la troisième Exposition économique et commerciale sino-africaine, qui se tiendra du

29 juin au 02 juillet 2023 dans la ville de Changsha de la province du Hunan.

Cette grande rencontre économique et commerciale arrive dans

un contexte économique mondial marqué par un ralentissement de la croissance, à cause de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19, qui a mis à terre l'économie planétaire. L'économie fragile du continent africain a particulièrement subi les effets de la crise sanitaire. La planète s'en remet progressivement, en particulier l'Afrique. Soutenue par la Chine, celle-ci cherche les voies et moyens pour reconstituer un nouveau modèle adapté à son avenir.

Faisant partie des « Huit actions majeures » proposées par le président chinois Xi Jinping, l'Exposition économique et commerciale sino-africaine 2023 se tient dans un contexte où l'Afrique amorce une nouvelle vision conçue par elle et pour son développement. La vision de l'Afrique nouvelle se définit sur la base d'un partenariat divers et diversifié, fondé sur l'équité, l'égalité et le partage mutuel de biens et service et le transfert de technologie. Le concept « gagnant-gagnant » semble donner satisfaction dans la plupart des cas de la

coopération. Sa spécificité : les accords conclus par les parties produisent un résultat immédiat et escompté.

Le Tchad, comme les autres pays d'Afrique, prête une attention soutenue à cette exposition. Le président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat du Tchad, Ali Adji Mahamat Seid, a souligné dans une interview récente publiée sur CGTN, l'importance de cette rencontre pour les opérateurs économiques tchadiens et africains. Selon lui, « Le commerce avec la Chine prend une proportion importante. La Chine devient un partenaire de premier rang », en notant que l'exposition offre l'opportunité des rencontres directes entre les partenaires africains et chinois.

Le Tchad dispose d'immenses potentialités à transformer ou à exporter. Avec ce capital de potentialité, le pays a toutes les chances de charmer ou d'attirer les investisseurs chinois. Dans un article publié sur CGTN, notre confrère Karim Badolo fait une

analyse sur l'exposition, avec des chiffres détaillés. Partant de ces analyses, on remarque que les échanges commerciaux et économiques avancent significativement pour un modèle d'avenir en confiance.

Selon Djabre Dadi, coordonnateur de l'Unité de mise en œuvre du cadre intégré renforcé du ministère tchadien de l'Industrie et du Commerce, le Tchad possède des chaînes de valeur et l'Exposition économique et commerciale sino-africaine constitue une occasion indiquée pour attirer les investisseurs.

Salahadine Mahamat Sabour,
journaliste à l'Agence Tchadienne de
Presse et d'Édition

FINALE COUPE
DE L'ASSOCIATION UNION LAC MAGUI

11ème édition

LE 11 JUIN 2023 à Sabouciré

Diataya Marseille vs Banaya

Dr BANE Malick
PARRAIN DE L'ÉVÉNEMENT

SPONSORS

Pharmacie Cherifla FUSI WALI CENTRE D'ANALYSE CHERIFLA CHERIFLA SUGU

CAN U23:

L'Égypte revient après sa victoire sur le Mali à dix

L'Égypte, tenante du titre, a montré ses prouesses en rebondissant avec une victoire 1-0 contre un Mali réduit à dix ce mercredi.

Les Pharaons remportent la rencontre qui opposait deux équipes tactiquement bien organisées au Grand Stade de Tanger dans le groupe B du tournoi.

Les Égyptiens, affichant un style de jeu plus agressif et orienté vers l'avant, ont pris le contrôle à la 10e minute grâce à Ibrahim Mohamed Adel, le capitaine de l'équipe et auteur du premier but de l'Égypte dans la compétition.

Adel, attaquant du Pyramids FC et actuellement troisième meilleur buteur du championnat égyptien, a célébré son cinquième but de la saison.

À la 18e minute, le Mali a obtenu un coup franc. Mamadou Sangaré, qui avait célébré ses 21 ans avec un but contre le Gabon, s'est levé pour tirer, mais la défense égyptienne a réussi à détourner sa tentative.

Les spectateurs de Tanger ont eu droit à un match engageant et animé avec des mouvements d'attaque continus des deux côtés. La première mi-temps s'est terminée avec les Égyptiens ayant une légère avance au tableau de bord.

Au début de la seconde mi-temps, Ahmed Eid a reçu un carton jaune pour avoir donné un coup de coude à Traoré et devra donc faire face à une suspension lors du prochain match.

La dynamique du jeu a changé, entraînant un match plus fermé et fragmenté avec un nombre accru de fautes, y compris l'obstruction de Mamady Diambou.

Le milieu de terrain défensif de Salzbouurg a reçu un deuxième carton jaune, ce qui a entraîné son expulsion. Réduits à dix hommes, le Mali fait face à une bataille difficile et doit puiser dans ses réserves.

Saisissant les opportunités laissées par la défense malienne, les Pharaons se sont créés des occasions. Adel a fourni une passe à Ahmed

Nabil Koka, qui a tiré, mais le ballon a été délogé de la ligne de but par les défenseurs maliens déterminés à la 70e minute.

Malgré leurs efforts, les hommes de Badra Aliou Diallo ont manqué d'innovation dans leur jeu.

Ils ont eu une occasion prometteuse quelques minutes avant la fin du temps réglementaire, mais la tête d'Ibrahima Cissé a manqué le cadre. Le score est resté inchangé.

Avec quatre points, l'Égypte dépasse ses adversaires en tête du groupe B, se positionnant favorablement avant le deuxième match du groupe entre le Niger et le Gabon qui s'est soldé en faveur du Niger sur un score d'un but à zéro.

À l'issue de cette 2ème journée de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans 2023, le Maroc et le Niger terminent respectivement avec quatre points, le Mali compte 3 points et le Gabon est dernier du groupe avec 0 point.

Aichatou Sanogo, envoyée spéciale





Bélier (21 mars - 19 avril)

C'est une bonne journée pour les free-lances et les chefs d'entreprise. Votre confiance en vous est décuplée, ce qui vous aide à prendre des décisions, même les plus difficiles. Salarié, votre hiérarchie pourrait vous trouver un peu trop entreprenant. Il faut dire que cela bouillonne en vous : vous avez tant de compétences que vous n'utilisez pas, car on ne vous confie pas assez de responsabilités. Agissez avec diplomatie.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Lassé par la routine et le comportement de certains collaborateurs, vous avez envie de démissionner pour lancer votre propre affaire. Ne vous laissez pas guider par la colère, elle est toujours mauvaise conseillère. Prenez le temps d'analyser la situation et tournez-vous vers des personnes de confiance pour vous aider dans cette période délicate. Il existe des solutions et vous allez les trouver, gardez patience.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est dans la peau du transmetteur que vous serez le plus à l'aise aujourd'hui. Vous pouvez enfin mettre votre expérience acquise au fil des années au service des autres, et cela vous réjouit. Vous serez particulièrement pédagogue, patient avec les autres. Cette transmission vous sera bénéfique sur le long terme, vous façonnez vos futurs collaborateurs à votre image, ce qui facilite les échanges et la répartition des tâches.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vitalité et créativité sont vos atouts, vous menez plusieurs projets de front et avec succès. Si votre entourage professionnel a parfois du mal à suivre votre cadence, il vous soutient. Pensez tout de même à vous ménager des pauses, et n'hésitez pas à déléguer certaines tâches. Votre énergie est au beau fixe, mais elle a ses limites. Pour continuer à être performante, pensez davantage collectif, on ne vous en appréciera que plus.



Lion (22 juillet - 23 août)

Gardez-vous des décisions impulsives, elles pourraient vous nuire. Si quelques petits désaccords avec votre entourage professionnel vous minent, poser des actes qui n'auront pas été mûrement réfléchis ne vous servira pas. La voie du dialogue est toujours préférable, même si la communication semble difficile. Pour une bonne cohésion, il faut parfois savoir mettre son ego de côté. Faites le premier pas, les autres suivront.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Inutile d'en faire trop au travail aujourd'hui. On ne remarquera pas vos efforts. Alors même si vous aimeriez vous faire remarquer, cela ne fonctionnera pas. Préférez attendre un autre jour. Vous aimeriez décrocher un emploi ? Là encore, ce n'est pas la journée idéale. Vos compétences ne seront pas jugées à leur juste valeur. Et vous pourriez faire face à une certaine déception. Mieux vaut remettre votre recherche à demain.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous réussirez ce que vous entreprendrez aujourd'hui. Cette réussite ira au-delà de vos espérances, et vous sortirez ragailardi de cette journée. Cela vous donne des ailes pour porter d'autres projets de fond, ou terminer des entreprises que vous aviez laissées de côté. Ayez la mémoire vive, pour garder à l'esprit les recettes qui marchent et maintenir cette réussite dans vos projets en cours ou à venir. Votre succès sera reconnu.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aurez l'impression d'avoir fait le tour de la question aujourd'hui. Une certaine forme de routine, voire de lassitude, s'installe dans votre travail. Peut-être est-ce le bon moment pour reconsidérer votre vie professionnelle ? Avec votre expérience acquise et vos compétences, vous pourriez aisément retomber sur vos pieds. Soyez à l'affût d'une reconversion, un changement de vie et de plan de carrière est à l'ordre du jour.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Puissamment déterminé à atteindre vos objectifs professionnels, vous n'hésitez pas à vous couper en quatre pour votre entreprise. Attention à ne pas oublier qui vous êtes. Ceux qui convoitent votre poste n'ont qu'à bien se tenir, car le niveau de compétences est élevé. Forcément, avec ce talent et cette abnégation, on vous jalouse. On vous prend pour un requin, mais vous rêvez juste de vous épanouir.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre envie de réaliser vos ambitions vous amène à questionner vos choix professionnels et à envisager un changement d'horizon. C'est peut-être ce qu'il vous faut, mais prenez le temps de la réflexion avant de prendre une décision définitive. Quand vous saurez ce que vous souhaitez exactement, vous ferez le bon choix, car le ciel sera avec vous. Il n'y a que du positif qui vous attend, votre avenir professionnel s'annonce radieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous n'avez pas beaucoup confiance en vous et ça se voit. Seulement, si vous souhaitez prendre du galon au sein de votre entreprise, vous allez devoir travailler sur le sujet. Pour ce faire, vous pouvez recourir à du coaching ou encore à des cours de théâtre. Ces derniers vous permettront de gagner en assurance et de prouver à vos collègues que vous êtes beaucoup plus serein que par le passé. Vous avez tout à y gagner.



Poisson (19 février - 21 mars)

Créativité et inspiration artistique seront les deux mots-clés de votre journée. Deux qualités que vous mettrez à profit dans votre vie professionnelle, mais aussi dans votre quotidien. Lors du retour à la maison, vous aurez des envies de créer de vos propres mains, de bricoler, de réaménager, de ranger. Cela vous donne confiance en vous, tout en vous ouvrant à de nouvelles perspectives. Faites fructifier vos bonnes idées.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Commission de promotion de la justice et de la médiation
KASSOUM invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'humilité

1273 **Malikilé**



Irregularités financières à l'OMH
Kamena lève le voile!



Commission de finalisation du projet de Constitution
Le rêve brisé

1274 **Malikilé**



Yehb Samaka
Les enfants de Badalabougou servis



Séance édition de la Nuit de l'Entrepreneur: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 **Malikilé**



ASE
Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA



Mali: Salim Elvirgine Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 **Malikilé**



Amnata Dicko aux Nations Unies
La grosse arnaque!



Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Vérificateur Général dénonce 1.000.000.000 FCFA d'irrégularités financières

1277 **Malikilé**



Projet SWELCO et autonomisation des femmes
242 filles et femmes installées



AIDE: Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation

1278 **Malikilé**



Economie et gestion
Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?



Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1279 **Malikilé**



Président Moustapha
Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM



Marking Pass: Des élèves exposés à la querelle populaire

1280 **Malikilé**



Finalisation de l'évent-projet de Constitution
Les travaux débute aujourd'hui!



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com